

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} juillet 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de conseillers absents et représentés : 5
Nombre de conseillers absents : 0
Date de la convocation : 25 juin 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le PREMIER JUILLET, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christian TEULADE, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s – Mme Aurélie LOUPIAS - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Blandine ALVAREZ - M. Bruno EYSSERIC - Mme Martine BERGER-SABATIER - M. Jean-Luc GREGOIRE - Mme Odile PILOZ - M. Christian CARRERE - M. Roger VIARSAC - Mme Monique BOTTINI - Mme Florence BOUNIN - M. Thierry TATONI - M. Bruno JOVÉ - Mme Patricia NORMAND - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Emilie LACROIX - M. Nabil EL MESSAOUDI - M. Quentin PELOUX - M. Francis KORNPROBST - Mme Clotilde MAZZA DOS SANTOS - M. Franck MILLET - Mme Caroline LAMY - M. Joachim DUSAUGEY

Pouvoir :

Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Christian TEULADE
M. Nils CHAPUIS, pouvoir à Mme Aurélie LOUPIAS
M. Olivier DODINOT, pouvoir à M. Franck MILLET
Mme Isabelle RUDOLF MARY, pouvoir à Mme Clotilde MAZZA DOS SANTOS
M. Jean-Christophe NELLO, pouvoir à M. Joachim DUSAUGEY

Est désignée comme Secrétaire de séance : Mme Florence BOUNIN

2026-07-105 / MOTION DE SOUTIEN POUR DEMANDER LA REOUVERTURE DU POSTE D'ASSISTANT SOCIAL A LA CITE SCOLAIRE BARJAVEL ROUMANILLE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Depuis septembre 2024, la Cité Scolaire de Nyons n'a plus de poste d'Assistant social.

La FCPE Collège et Lycée a alerté Madame la Rectrice de l'Académie de Grenoble en février 2025 puis à nouveau en avril 2025. La démarche de la FCPE a été soutenue par Madame Marie Pochon, Députée de la 3^{ème} circonscription de la Drôme, Monsieur Pierre Combes, alors Maire de Nyons et Conseiller Départemental et Monsieur Fabien Pannecoucke, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui à leur tour ont fait part de leurs inquiétudes face à cette situation.

En février 2026, le Conseil d'Administration du collège Barjavel a signé une motion réclamant le poste d'assistant social à la Cité Scolaire.

Toutes ces sollicitations sont restées sans réponse à ce jour de la part du Rectorat.

Après deux années scolaires sans Assistant social dans notre cité scolaire qui compte plus de 1 100 élèves, qui se compose d'un collège, d'un lycée et d'un internat et qui est situé en zone rurale, il est réaffirmé que les situations sociales et familiales complexes nécessitent un accompagnement spécifique et qualifié.

De plus, il est rappelé que la cité scolaire a fait face dans cette période au départ à la retraite du médecin scolaire, qui, dans un contexte national de pénurie de médecins de l'Éducation nationale ne sera pas remplacé.

En l'absence d'assistant social, ce sont les infirmiers, la Direction et les CPE qui assument, en plus de leurs attributions, une part de cette mission. Or, ces situations requièrent de la confidentialité, du temps et des compétences spécifiques. Le temps consacré à ces situations par les équipes éducatives est pris sur le temps qui devrait être dévolu à l'ensemble des élèves de la cité scolaire et ne permet pas un suivi à la hauteur de l'accompagnement nécessaire. Dans ce contexte, des situations d'enfants en difficulté risquent de ne pas être repérées.

Dans un contexte marqué par des situations de précarité et des fragilités psychologiques croissantes chez les adolescents, l'Assistant social, par son expertise, est primordial dans le soutien aux jeunes, à leurs familles et à l'équipe éducative.

C'est pourquoi le Conseil Municipal demande à Monsieur le Recteur de l'Académie de Grenoble la réouverture du poste d'assistant social à la cité scolaire Barjavel Roumanille.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote
DECIDE

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- ADOPTE la présente motion,
- AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- DECIDE de saisir toutes les autorités compétentes pour garantir une véritable concertation.

Florence BOUNIN
Secrétaire de séance



Christian TEULADE
Maire de NYONS

